

CAMPING



LE SSIRÉ

VR et roulettes : commencez la saison du bon pied!

- Placer le véhicule à une distance sécuritaire du feu.
- **Liquides combustibles** : s'assurer que les appareils au gaz ou au propane portent le sceau d'homologation reconnu ex. CSA.
- Éviter l'entreposage de liquides inflammables et combustibles.

Outils de protection incendie :

- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans le véhicule récréatif.
- Garder un extincteur portatif à proximité de l'aire de cuisson et près de la porte de sortie.

Contact :

Sébastien Demers

Chef prévention

sdemers@erable.ca

819 362-2333, poste 1280



AU CAMPING EN TOUTE SÉCURITÉ!



Feu de camp : *avant* d'allumer

- S'il n'y a pas d'espaces prévus pour un feu de camp, choisir un site éloigné des arbres, de la tente et à l'abri des vents.
- Retirer tout combustible ex. bois mort, branches ou feuilles sur au moins 1 m autour du feu (3 pi).
- Avoir à portée de main du **matériel d'extinction** : sceau d'eau, sable, pelle ou râteau.



- Ne pas utiliser d'essence ou d'accélérateur pour allumer le feu ou pour l'entretenir.
- Ne pas utiliser de papier : les étincelles peuvent mettre le feu à la tente ou à la forêt.



Feu de camp : *après*

- Pour l'éteindre, brasser les braises doucement et ajouter de l'**eau** ou du **sable**.
- Vérifier qu'il n'y a pas de braises entre les pierres entourant le feu.
- S'assurer que les cendres sont **froides** avant de quitter les lieux.

